

AVANT-PROPOS



La prospective ne consiste pas à prévoir l'avenir car « *l'avenir ne se prévoit pas, il se prépare* » (Maurice Blondel). La prospective part donc du principe que l'avenir n'est pas écrit d'avance, mais à construire. C'est une « *indiscipline intellectuelle* » qui invite à croiser les regards et à les décaler pour voir ensemble plus loin et plus large.

Son objectif est de penser les futurs possibles à partir de tendances lourdes et de signaux faibles pour éclairer les décisions d'aujourd'hui afin d'anticiper et d'être acteur de son futur plutôt que de subir. Cette posture d'anticipation facilite la prise de décision ici et maintenant y compris lors d'événements imprévus.

Par le croisement des regards autour d'une même question sur l'avenir, la démarche prospective est également un bon outil de médiation tant entre les acteurs concernés de la société qu'entre les disciplines scientifiques : l'horizon lointain utilisé pour la démarche libère de fait des conflits potentiels liés au contexte présent, en même temps la mixité des experts mobilisés se construit sur une démarche résolument transdisciplinaire. Elle est également fort utile dans les débats science/société en contribuant à construire une intelligence collective du futur.

Avant de délivrer un produit, la prospective est avant tout une démarche collective structurée. Tournée vers l'action, elle vise à mettre le collectif « en ordre de bataille », en lui permettant d'élaborer une vision partagée des futurs possibles, de ceux qui sont souhaitables, et des trajets qui y mènent. En ce sens, elle apparaît particulièrement adaptée dans une démarche de mobilisation des connaissances scientifiques et techniques en appui à l'action publique pour gérer les enjeux de long terme aux différentes échelles territoriales.

Dans un monde en mouvement accéléré où l'immédiateté prime et face à un contexte d'incertitudes fortes liées au changement global et climatique, à la mondialisation et aux évolutions technologiques, la société attend de ses élus et décideurs qu'ils tracent des perspectives et accompagnent le changement par des politiques publiques adaptées à une vision partagée du futur. Chacun d'entre nous a pu faire l'expérience en conduisant sa voiture de nuit que plus on roule vite, plus il faut que les phares éclairent loin devant. C'est précisément le rôle de la prospective que d'éclairer le futur pour faciliter la conduite et la prise de décision au quotidien, car « *regarder l'avenir bouleverse le présent* » (Gaston Berger).

L'action publique au service de l'intérêt général sur des enjeux de long terme tels que l'environnement, la gestion durable des territoires ou des ressources naturelles repose sur une représentation du futur dont il appartient aux politiques d'organiser la construction dans une démarche participative associant tous les acteurs de la société.

La prospective propose des méthodes et des outils pour cela. Une vision du futur partagée facilite l'acceptation des choix de politiques et d'infrastructures publiques et des transitions nécessaires (numérique, énergétique, agroécologique...). Elle prévient, ou à tout le moins réduit les conflits d'usage pour la gestion des territoires, des ressources naturelles et des risques associés.

Elle est donc particulièrement opportune dans un contexte de moyens publics limités où toute erreur d'affectation de ces moyens peut être fatale. « *L'avenir est le résultat du hasard, de la nécessité et de la volonté* » (Jacques Lesourne).

Les articles qui sont proposés dans ce numéro de *Sciences Eaux & Territoires* ont vocation à illustrer ce propos au travers d'exemples de prospectives conduites pour alimenter des réflexions amont à la construction de politiques ayant toutes pour objectif la prise en compte des conséquences du changement climatique.

Les cas d'usage de la prospective présentés ici ont été sélectionnés de manière à pouvoir illustrer les différentes échelles de l'action publique (locale ou régionale, nationale et internationale).

Outre des éléments sur la méthodologie employée, nous avons souhaité offrir des analyses sur les apports concrets de ces exercices pour leurs commanditaires. Sans être un guide d'usage de la prospective, nous espérons que ce numéro suscitera auprès des décideurs et acteurs de nos territoires un intérêt pour cet outil d'aide à la décision et de démocratie participative encore relativement peu utilisé.

Nicolas de Menthière, Irstea, DRISE, Prospective.

Emmanuelle Jannès-Ober, Irstea, DRISE, Intelligence économique.